

Paroisse saint Joseph

4^e Carême A – 15/03/26



Se voir tel que Dieu nous voit

*Tout au long du carême, l'Église offre aux catéchumènes un nouvel « itinéraire spirituel » jalonné par trois célébrations que l'on appelle "**scrutins**" au cours desquelles sont prononcées les prières d'exorcisme.*

*Comme son nom le suggère, le futur baptisé est encouragé à se laisser scruter par **l'amour du Seigneur**, pour mieux percevoir ses faiblesses et les richesses de son cœur, pour qu'il poursuive ses efforts pour mieux aimer Dieu et qu'il reçoive la force du Christ. Le mot "scrutin" évoque donc le **discernement** entre la lumière et les ténèbres. Les « appelés » sont invités à la conversion, à se tourner vers le Seigneur pour se voir à sa lumière.*

« Scrute-moi, mon Dieu, tu sauras ma pensée. Vois si je prends le chemin des idoles. Conduis-moi vers le chemin d'éternité. » (Psaume 138)

Les scrutins proposent une **progression**. Ils s'inscrivent dans un chemin de conversion qui nécessite durée, efforts à poursuivre, et recommencements ! Ce n'est pas un hasard, ni une contrainte s'ils sont au nombre de trois : on ne peut y entrer vraiment en une seule fois ; il faut y revenir, recommencer, entendre à nouveau les appels du Christ. Ainsi ils éveillent petit à petit le désir d'être purifié et racheté par le Christ. Ils leur permettent d'être instruits peu à peu du mystère du péché et de ses conséquences présentes et futures, dont le monde entier et tout être humain attendent d'être sauvés et libérés.

Ces liturgies constituent en quelque sorte une initiation au sacrement de pénitence et de réconciliation. Du premier au dernier scrutin, les futurs baptisés approfondissent leur désir de salut et la découverte de tout ce qui s'y oppose.

Ces trois scrutins sont célébrés solennellement les 3e, 4e et 5e dimanches de carême, au cours des messes paroissiales. Les baptisés ont eux aussi à vivre cette dimension de conversion avec les catéchumènes !

.....

**Pour que l'homme soit un fils à son Image,
Dieu l'a travaillé au souffle de l'Esprit.
Lorsque nous n'avions ni forme, ni visage,
son amour nous voyait libre comme lui, (bis)**

**Nous tenions de lui la grâce de la vie,
nous l'avons tenue captive du péché,
Haine et mort se sont liguées pour l'injustice
et la loi de tout amour fut délaissée, (bis)**

**Quand ce fut le temps et l'heure favorable,
Dieu nous a donné Jésus, le bien-aimé
L'arbre de la croix indique le passage
vers un monde où toute chose est consacrée, (bis)**

**Qui prendra la route vers ces grands espaces,
qui prendra Jésus pour Maître et pour ami ?
L'humble serviteur a la plus belle place :
Servir Dieu rend l'homme libre comme lui, (bis)**

Kyrie

*Jésus, Berger de toute humanité,
Tu es venu chercher ceux qui étaient perdus.*

***Prends pitié de nous, fais-nous revenir,
Fais-nous revenir à toi ! Prends pitié de nous !***

*Jésus, Berger de toute humanité,
Tu es venu guérir ceux qui étaient malades. R/ :*

*Jésus, Berger de toute humanité,
Tu es venu sauver ceux qui étaient pécheurs. R/ :*

« On ne chante pas le Gloria pendant le carême »

Ps. 22

***R/ Le Seigneur est mon berger :
rien ne saurait me manquer !***

*Le Seigneur est mon berger :
je ne manque de rien.
Sur des prés d'herbe fraîche,
il me fait reposer.*

*Il me mène vers les eaux tranquilles
et me fait revivre ;
il me conduit par le juste chemin
pour l'honneur de son nom. R/*

*Si je traverse les ravins de la mort,
je ne crains aucun mal,
car tu es avec moi :
ton bâton me guide et me rassure.*

*Tu prépares la table pour moi
devant mes ennemis ;
tu répands le parfum sur ma tête,
ma coupe est débordante. R/*

*Grâce et bonheur m'accompagnent
tous les jours de ma vie ;
j'habiterai la maison du Seigneur
pour la durée de mes jours. R/*

Acclamation de l'Évangile :

Jn 9, 1-41

**« Dieu ta Parole, source où tout commence,
Dieu ton regard, notre renaissance,
Dieu ton Esprit audace qui avance,
Dieu notre Dieu, lumière d'espérance ! »**
*Moi, je suis la lumière du monde, dit le Seigneur.
Celui qui me suit aura la lumière de la vie.
Dieu ta Parole...*

***Sanctus, sanctus, Dominus, Sanctus, sanctus, Dominus,
Deus sabaoth ! (bis)***

***1. Pleni sunt coeli et terra gloria tua, Hosanna,
Hosanna, in excelsis! (bis)***

***2. Benedictus qui venit in nomine Domini, Hosanna,
Hosanna, in excelsis! (bis)***

Anamnèse : Proclamons le mystère de la foi :
***Ta mort Seigneur nous l'annonçons,
Soleil de Dieu qui nous libère,
Tu es pour nous résurrection,
La joie promise à notre terre !***

***Agnus Dei, qui tollis peccata mundi Miserere nobis,
miserere nobis !***

***Agnus Dei, qui tollis peccata mundi Miserere nobis,
miserere nobis !***

***Agnus Dei qui tollis peccata mundi Dona nobis pacem,
dona nobis pacem !***

Communion :

Laissez-vous consumer

Par le feu de l'amour de mon cœur

Depuis l'aube des temps

Je veux habiter au creux de vos vies !

*1. Je suis venu allumer un feu sur terre,
Comme je voudrais qu'il soit déjà allumé !
Laissez-vous brûler par ma Charité !*

*2. Voyez mon Cœur qui a tant aimé les hommes,
Et qui en retour n'a reçu que du mépris.
Laissez-vous aimer par mon cœur brûlant !*

*3. Prenez mon Corps et buvez à ce calice.
Depuis si longtemps, j'ai désiré ce moment...
Laissez-moi venir demeurer en vous !*

*4. N'écoutez pas votre cœur qui vous condamne,
Mon amour pour vous est plus grand que vos péchés.
Laissez mon Esprit purifier vos vies !*

*5. Ma Croix dressée est un signe pour le monde.
Voici l'étendard, il conduit vers le salut.
Laissez-vous guider vers la sainteté !*

*6. Je suis venu pour vous donner la Victoire,
J'ai vaincu la mort. Ayez foi, ne craignez pas,
Exultez de joie pour l'éternité !*

<i>Mercredi 25 mars 15h Doussard « célébration pénitentielle »</i>

***Samedi 28 mars 18h Doussard et dimanche 29 mars 10h
Faverge « Les Rameaux » : merci d'apporter vos branchages !***

**Garde-moi mon Seigneur
J'ai fait de toi mon refuge
J'ai dit au Seigneur "tu es mon Dieu"
Je n'ai d'autres bonheurs que toi
Seigneur, tu es toute ma joie !**

*Je bénis le Seigneur qui s'est fait mon conseil
De qui même la nuit instruit bon cœur
Je garde le Seigneur devant moi sans relâche
Près de lui, je ne peux chanceler ! R/ :*

*Aussi mon cœur exulte
Et mon âme est en fête
En confiance je me reposais
Tu m'ouvres le chemin de la vie éternelle
Avec toi débordement de joie ! R/ :*

Accueil paroissial, les mercredis de 9h à 11h30, 111 rue Nicolas Blanc, Faverges, 04 50 44 52 09

Samedi 14 mars 2026 à 18h à Doussard : Brigitte Del Pin Aguilar ; Paul Chaffarod ; famille Carrier André et ses gendres ; Valérie.

Dimanche 15 mars 2026 à 10h à Faverges : Jeanne-Marie Pichollet ; Ginette Feige Megeve ; Rita Ganeo ; Denise, Julien, Jean-Paul Blampey, parents et amis défunts ; Jean Metral ; Charles-Albert et Jacqueline De Chevron-Villette et parents défunts ; **Henri Pissot** ; Marie-Thérèse Leriche ; Thérèse Perrier-Gros ; Claude Guénod-Briandon ; Michel Miquet Sage ; familles Collomb-Patton et Pergod et parents défunts ; défunts des familles Paget, Perinet et Sussillon ; familles Durand - Babolat ; **Denise Neyret** et ses filles Annick et Christiane ; **Suzanne Vallet** ; **Roger Ottoz** ; Colette Marchand ; Tony Teboul ; Giuliana Bau ; Marie-Jeanne Fariziala ; Marie-France et Roger Desbiolles.

Mercredi 18 mars 9h Faverges : Quentin ; défunts des familles Berre, Pérès, Hustache + **12h15 prière pour la paix**

+ « **Bienvenue en Liturgie** » mercredi 18 mars 15h salles KT, Faverges, rencontre-partage sur la célébration eucharistique

Jeudi 19 mars 10h Doussard messe « St Joseph » : Jean-Marie Duret

Vendredi 20 mars 10h Faverges : Pascale et Maurice Godin

+ **12h15 chemin de croix médité**

15 mars 1850 : Loi Falloux sur l'enseignement confessionnel

Alfred de Falloux (1811-1886), politicien français, ministre sous la Deuxième République. Le 15 mars 1850, après deux mois de vifs débats, les députés de la Seconde République votent une loi qui complète la loi Guizot de 1833 en rendant obligatoire la création d'une école de filles dans les communes de 800 habitants mais, surtout, permet aux congrégations catholiques d'ouvrir en toute liberté un établissement secondaire avec les enseignants de leur choix. Qui plus est, elle soumet les établissements publics et les instituteurs au contrôle des autorités administratives et « morales », autrement dit religieuses.

Cette loi est due au comte Alfred de Falloux (1811-1886). D'abord légitimiste, puis catholique libéral, député en 1846, il combat sans relâche pour la liberté de l'enseignement. Effrayé par l'agitation populaire de 1848, il entraîne les catholiques à soutenir la candidature de Louis Napoléon Bonaparte. Ce dernier le nomme ministre de l'Instruction publique en décembre 1848.

Il élabore la loi qui porte son nom et autorise l'enseignement confessionnel et congrégationniste au niveau des écoles primaires et secondaires, supprimant de fait le monopole de l'État dans l'enseignement établi par Napoléon Ier.

La loi Falloux intervient moins d'un an après le succès du « Parti de l'Ordre » aux élections législatives dans un contexte où la peur des instituteurs, qu'on accuse de socialisme après la révolution de 1848, se fait sentir. Son promoteur, le comte de Falloux, résume ainsi, dans ses Mémoires, son programme politique : « Dieu dans l'éducation, le pape à la tête de l'Église, l'Église à la tête de la civilisation ».

La loi Falloux est approuvée sans surprise par la droite conservatrice et en particulier le député Adolphe Thiers, mais elle suscite l'ire du député « montagnard » Victor Hugo et, par ses excès, va raviver l'anticléricalisme et la haine de l'institution ecclésiastique avec une formule restée célèbre « L'Église chez elle et l'État chez lui. » La querelle ne s'apaisera qu'après les lois de Jules Ferry sous la République suivante.

Hérodote

Mot d'accueil de la messe des agriculteurs

Bienvenue à tous pour célébrer ensemble une messe dédiée au monde agricole !

Tout d'abord, je tiens à remercier Mgr Le Saux, le P. Laurent et chacun de vous pour votre présence.

Je prends la parole en temps qu'agriculteur et au nom de tous mes collègues et amis.

C'est avec simplicité et sincérité que je souhaite dire merci.

Merci au Seigneur pour la terre qu'Il nous confie, pour les récoltes, pour la vie qui naît et grandit au fil des saisons.

Merci Seigneur de nous donner la force d'être les pasteurs de la biodiversité.

Je veux aussi remercier l'Église, notre communauté pour les prières et l'attention que vous portez au monde agricole. Votre soutien spirituel est précieux.

Dans ce monde où pèsent tant d'incertitudes liées au climat, à l'économie, nous pouvons parfois être emprunts de doutes ou soumis au découragement.

C'est pourquoi, savoir que nous sommes portés par la prière nous donne force, courage et espérance.

Au nom de mes collègues agriculteurs, au nom des nos familles, je vous remercie ainsi de reconnaître la valeur de notre travail et de nous accompagner sur ce chemin exigeant mais profondément beau qu'est celui de nourrir les autres.

Que cette messe soit un moment d'action de grâce et de confiance renouvelée. Que le Seigneur bénisse nos terres, nos familles et notamment toutes les femmes qui s'investissent auprès de leur mari ou conjoint, avec un grand nombre de sacrifices pour le bien-être de leur famille et qu'Il fasse grandir en nous la fraternité. Merci.

Bernard Chatelain Cadet

